MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie d'Aquitaine
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud-Ouest

Décision n° 43244 du 2 juin 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest

NOR : *INTJ1406785S*

Le commandant de la région de gendarmerie d'Aquitaine et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 99039 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325228S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er juillet 2014:

Roques, Thierry Nigend : 125 998 Numéro de livret de solde : 5 243 387

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er juillet 2014:

Martin, Guillaume Nigend : 239 875 Numéro de livret de solde : 8 087 447

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 juin 2014.

Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie d'Aquitaine
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,
J.-P. Ster